



FORMATION CONTINUE



TUTORER ET ACCOMPAGNER UN NOUVEAU SALARIÉ

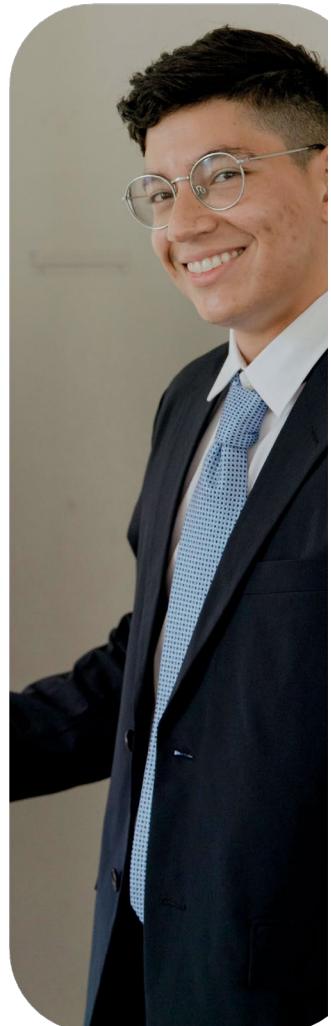
Cette formation vous permettra de développer les compétences clés pour accueillir, accompagner et transmettre efficacement à un nouveau salarié ou alternant. Vous apprendrez à structurer son parcours d'intégration, à organiser un accueil de qualité, à identifier les savoirs et savoir-faire essentiels à transmettre, et à construire des outils de suivi adaptés. Vous serez également formé à évaluer ses acquis, à suivre ses progrès et à communiquer avec les différents acteurs de son environnement pour assurer une intégration réussie et durable.

Informations pratiques

- Objectifs : Gérer les enjeux et optimiser l'intégration d'un nouveau salarié au sein de l'entreprise
- Prérequis : Exercer une fonction de gestion d'équipe et être sensible aux enjeux de la relation humaine
- Aptitudes : Accompagner un alternant, un apprenti ou un nouveau collaborateur avec des outils simples et efficaces
- Durée : 1 jour (7 heures)
- Délai d'accès : 72 heures
- Méthodes mobilisées : support de cours, échanges, tours de table, ludopédagogie, mises en situation
- Modalités d'évaluation : QCM et entretien oral au cours et à la fin de l'action de formation
- Tarif intra-entreprise : à partir de 1200 €

Compétences développées

- Identifier le rôle et la mission d'un tuteur en entreprise
- Utiliser les outils nécessaires à l'accompagnement d'un nouvel entrant
- Accessibilité : locaux accessibles aux personnes à mobilité réduite. Nous vous invitons à nous faire part de vos besoins spécifiques avant le début de la formation si vous êtes en situation de handicap. Nous nous efforcerons d'y répondre au mieux.



Votre Contact



05.58.05.44.81

formation@landes.cci.fr

DÉTAILS DE LA FORMATION

Programme indicatif

1- La mission du tuteur

- Définir les différentes étapes indispensables à l'intégration de l'apprenant (l'alternant) dès son arrivée dans l'entreprise
- Apprendre à construire une procédure d'accueil
- Définir les connaissances, compétences, savoir, savoir-faire, savoir-être nécessaires pour être autonome à la tenue d'un emploi au sein de l'entreprise

2- Apprendre à construire le transfert de ses connaissances et compétences

- Apprendre à mesurer les acquis de l'apprenant

3- Mesurer les progrès

- Comprendre le processus d'autonomie et ses nécessités : suivre et évaluer les actions de l'apprenant afin d'établir conjointement les plans de progrès
- Construire les outils de suivi

4- Communiquer avec l'environnement de l'apprenant

- Comprendre l'importance de l'échange d'informations avec les différents acteurs qui entourent l'apprenant au sein ou en dehors de l'entreprise
- Identifier les acteurs du parcours de l'apprenant